



A.S.B.L. Groupement Cerexhe-Heuseux/Beaufays  
Siège social : 55, rue des Grosses Pierres, 4052 BEAUFAYS  
tél. : 04 377 32 39  
e-mail : [grouplementchb@yahoo.fr](mailto:grouplementchb@yahoo.fr)  
site web : [www.grouplementchb.com](http://www.grouplementchb.com)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

5 octobre 2007

(page 1 de 2)

**AVIS DE RECRUTEMENT :**  
**CHERCHONS D'URGENCE**  
**MINISTRES RESPONSABLES**  
**EN VUE PRISE DE DECISION DE BON SENS.**

A l'issue de l'enquête publique sur l'étude d'incidences sur l'environnement, on se demande vraiment à quoi peuvent bien servir les réunions de concertation qui se sont déroulées ces dernières semaines dans les cinq communes traversées par la liaison CHB.

Depuis 2004, la liaison CHB a été inscrite au programme du nouveau gouvernement wallon PS-cdH, sans même que ce gouvernement ait jugé utile de s'interroger - fût-ce une seconde ! – sur l'utilité réelle de ce projet, qui date des années 1970. Bientôt le gouvernement wallon va pouvoir s'octroyer par la signature du ministre André Antoine le permis qui lui est demandé par le ministre Daerden (par l'entremise du MET).

A de nombreuses reprises, nous avons déjà démontré l'inutilité et même le caractère néfaste de la liaison CHB, projet destructeur de l'environnement et potentiellement contre-productif pour Liège et sa région. Nous pouvons en débattre aisément. Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur nos arguments pour la défense de l'intérêt public de notre microcosme liégeois, ni même sur les menaces que court aujourd'hui notre propre planète terre avec le réchauffement climatique ou la pénurie pétrolière. Finalement, comme vient encore de l'écrire Hugues de Jouvenel, *au-delà de cette prise de conscience [...] la question que l'on ne saurait occulter est évidemment celle du passage à l'acte, de la manière de venir à bout de cette « schizophrénie du consommateur salarié » [...], du mensonge des dirigeants qui, tout en proclamant l'environnement grande cause nationale et en faisant de la chose un argument publicitaire, perpétuent des pratiques qui vont à l'encontre des objectifs affichés* <sup>(1)</sup>.

La demande de moratoire sur la liaison CHB, adressée en 2006 par le Groupement CHB au gouvernement wallon est restée sans réponse. Mais elle a été relayée et puissamment amplifiée par l'appel à un moratoire sur les nouvelles infrastructures routières que lui adressent maintenant Inter-Environnement Wallonie et septante-cinq associations. Jean-Pascal van Ypersele, climatologue de réputation mondiale (qui a en principe autre chose à faire que de s'occuper de problèmes locaux !) a jugé bon de parrainer la demande de moratoire lancée par Inter-Environnement Wallonie.

Pendant ce temps une demande de permis a été introduite au pas de charge, en juin 2007, par le gouvernement wallon, après une étude d'incidences monumentale. A un grand nombre de recommandations faites par les auteurs de cette étude, le MET s'est contenté de répondre en bottant en touche, par manque de temps probablement, mais aussi parce que plusieurs recommandations aboutissaient à une véritable remise en cause du projet ! Certains ne s'y trompent pas : c'est ainsi que le CWEDD (Conseil Wallon pour l'Etude du Développement Durable) a rendu un avis défavorable à la liaison CHB. (suite : page 2)

(1) Futurible, n°334, octobre 2007.